



**LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS
(Moselle)**

25 000 habitants

20 Communes

RECRUTE

Lettre de motivation et CV à :

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes de
Cattenom et Environs
2, avenue de Gaulle
57570 CATTENOM

Ou par courriel à l'adresse suivante :
accueil@cc-ce.com

POUR SON SERVICE BÂTIMENT

**Encadrant Technique (d'insertion)
Chantier Technique « espaces verts » (ACI)**

**Issu cadre d'emplois des Techniciens, Agents de Maîtrise ou Adjoint
Techniques (Catégorie B, C+ ou C filière Technique)**

Placé sous l'autorité du Responsable du Service « Bâtiment et STEP »

Missions :

- **Assurer l'encadrement technique du chantier d'insertion**
 - Animer et motiver une équipe de salariés (d'insertion)
 - Lancer, suivre et contrôler l'activité de travail des salariés
 - Assurer la formation de ces salariés en situation de production
 - Evaluer les progressions des compétences afin de mettre en évidence et valoriser les acquis

- **Gérer l'organisation et le suivi de la production du chantier d'insertion**
 - Définir et mettre en œuvre les activités du chantier en tenant compte des contraintes de production et du projet des personnes encadrées
 - Coordonner et suivre le déroulement du processus de production en respectant les prescriptions et les règles de sécurité
 - Evaluer le degré d'atteinte des objectifs de production
 - Se coordonner avec le chargé d'accompagnement socio-professionnel (ACI)

Profil souhaité :

- Formation initiale dans la gestion des espaces verts et/ou espaces naturels
- Connaissances des techniques horticoles et paysagères d'entretien et de création
- Savoir expertiser des travaux et organiser un chantier dans le respect des exigences de sécurité
- Maîtriser l'encadrement d'un groupe en situation de production
- Maîtriser l'écoute et la pédagogie avec un public en difficulté
- Rigueur, souplesse, discipline, incitation à l'initiative, valorisation
- Observation, écoute active, patience et persévérance
- Expérience similaire souhaitée (1 à 2 ans)
- C.A.C.E.S
- Permis B et BE obligatoires

Conditions de recrutement :

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle.

Rémunération : statutaire.

Avantages : participation mutuelle et prévoyance, régime indemnitaire, Tickets Restaurants et amicale.

Emploi à pourvoir dès que possible